



AGENT TRAITANT DE MATIÈRES DANGEREUSES (CATO6)

L'agent traitant de Matières Dangereuses travaille au sein d'un aéroport ou chez un transitaire. Il intervient dans l'organisation du transport aérien de colis contenant des matières dangereuses. Il identifie, emballe, étiquette et contrôle lesdites matières en appliquant les règlements de sécurité émanant de l'organisme international IATA.



AIRLINES

Agent traitant de matières dangereuses (CATO6)

DESTINÉ AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

PRÉ-REQUIS

Diplôme CESI ou CESS
Bonne gestion du stress
Supporter horaires irréguliers

CONDITION D'ADMISSION

Etre inscrit comme demandeur d'emploi
Etre motivé



071/34 81 80

candidature@wan.be

www.wan.be



Agent traitant de matières dangereuses (CAT06)

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction
Champs d'application
Restrictions – limites
Classification
Identification
Emballage
Marquage – étiquetage
Documentation
Traitement des matières dangereuses
Matières radioactives
Spécifications et épreuves de résistance pour les emballages

OBJECTIFS

Connaître les produits dangereux, leur manipulation, leur stockage, leur étiquetage et les règlements internationaux de sécurité (Dangerous Goods Regulations cat.6) pour des envois par air.



1 semaine au **WAN**



WAN Département Formations
aéroportuaires et aériennes (Gosselies)

DÉBOUCHÉS

Manutentionnaire, cariste, agent de poids et centrage, agent d'expédition.

